**ENTPE Cursus Ingénieur**

* La première année s’organise autour d’un tronc commun, en deuxième et troisième années vous devrez choisir une spécialité. Certes, l’école est généraliste en ce qu’elle vous propose une formation dans l’aménagement urbain, toutefois notez que vous devrez faire un choix et in fine vous serez spécialisé. Un bon point : pas de numerus clausus pour le choix de la spécialisation
* Pour entrer dans l’écolé : les épreuves sont sommes toutes classiques. Une exception toutefois : vous aurez une épreuve de français. Un dictionnaire vous est fourni, donc pour l’auteur, les termes nébuleux… utilisez-le pardi !
* En deuxième année, vous travaillerez sur un projet d’aménagement de territoire et d’infrastructures. Vous serez intégré dans un groupe de dix élèves formé par l’Ecole : de vraies conditions de vie professionnelle. L’intérêt de ce projet c’est de vous permettre de travailler avec des élèves issus d’une spécialisation différente, chacun apporte sa vision et son expérience. Surtout : vous avez des tutorats à la fois sur le management du projet, mais aussi sur votre travail, pour s’assurer que vous apprenez pendant toute la durée du projet.
* A savoir : l’Ecole étant sous la tutelle du ministre de l’Ecologie, vous aurez toujours en toile de fond les questions de développement durable et d’environnement.
* Vous êtes élève BCPST ? Pas d’inquiétude là encore : vous représentez environ 40% des élèves, des cours différenciés vous permettent de rattraper votre niveau et enfin on vous propose des tutorats.
* Autre avantage : l’Ecole vous permet d’avoir une double culture publique et privée. Il existe des cours sur les institutions publiques, sur le droit des marchés public… Par rapport à d’autres écoles BTP, ici on vous transmet une culture publique. Un réel avantage selon les entreprises, nous dit-on.
* Deux types d’élèves : civils et fonctionnaires. Le parcours est le même, toutefois la différence fondamentale est que l’élève fonctionnaire signe un contrat de huit ans avec l’Etat à son entrée à l’ENTPE. C’est votre cas ? Vous serez rémunéré pendant votre scolarité. Un bémol : si vous êtes élève civil, alors que vous aurez suivi la même formation, vous devrez passer un concours pour devenir fonctionnaire.
* Au passage, notez que les salaires fonctionnaires et civils se distinguent peu à la sortie, mais si l’Etat vous garantie une sécurité de l’emploi, la progression salariale annuelle est moindre pour les fonctionnaires.
* L’ENTPE vous propose aussi des double-cursus : Architecture, Sciences Po… Attention : le recrutement se fait tôt (dès la première année), ne laissez pas filer cette opportunité !
* Notez également : beaucoup de partenariats vous offrent la possibilité de passer votre troisième année hors école par exemple, si vous avez une passion pour l’aéronautique, vous pourrez effectuer votre dernière année à l’ENAC.
* Un bémol : peu de double-diplômes aux Etats Unis. Vous souhaitez étudier à l’étranger ? Rassurez-vous, l’ENTPE envoie par exemple des cohortes en Angleterre (environ 10% de la promo). Attention : un bon niveau d’anglais est toutefois requis.
* Enfin, l’ENTPE dispose d’un réseau bien ancré en Amérique du Nord et en Australie, du coup si vous souhaitez effectuer un stage à l’étranger et particulièrement dans ces régions, vous n’aurez pas beaucoup de soucis à vous faire, nous dit-on.